



SNUipp-FSU

25 rue Riolan, 80000 Amiens
03.22.80.80.78
snu80@snuipp.fr



4 rue Paul Sautai, 80000 Amiens
03.22.92.33.63
80@se-unsa.org

M. l'Inspecteur d'Académie
Directeur des Services Départementaux de l'Éducation Nationale
4 rue Germain Bleuet
80000 AMIENS

Amiens, le 8 avril 2011

Objet : demande d'audience urgente

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Suite à votre courrier relatif aux règles de priorités suite aux mesures de carte scolaire dans le cas d'un transfert de poste ou de la modification des fractions d'un poste fractionné, nos collègues nous interpellent sur les difficultés pédagogiques et personnelles générées par votre décision.

Nos deux organisations syndicales réunies (représentant 90% des personnels à la CAPD et 80% au CTPD) souhaitent donc vous rencontrer en audience de toute urgence, avant la fermeture du serveur SIAM, car nous sommes persuadés qu'il doit être possible d'apporter une réponse appropriée à ces difficultés.

Dans l'attente d'une réponse rapide de votre part, veuillez agréer, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, nos salutations les plus distinguées.

Pour le SNUipp – FSU,
la secrétaire départementale,
Maryse Lecat

Pour le SE-Unsa,
le secrétaire départemental,
Philippe Decagny